

Désinfection raisonnée : devenez expert et obtenez votre Certibiocide désinfectants

SH602

RS 6440 / Formacode 22867

Public : Dirigeant TPE/PME, Responsable d'agence, Acheteur, Responsable d'exploitation, Responsable QQSE

Prérequis : Aucun

Nombre de participants maximum : 30

Durée : 13 heures (2 jours)

Format : Formation à distance :

- 3 classes virtuelles de 3h30
- 1 séquence de e-learning de 2h30

Objectifs de la formation

Obtenir son certificat individuel Certibiocide Désinfectants

Appréhender la réglementation concernant l'utilisation des produits biocides

Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques pour la santé et l'environnement

Développer son expertise en désinfection raisonnée

Contenu de la formation

Certibiocide - 1ère partie (classe virtuelle)

Accueil et lancement de la formation

- Rappel sur les formalités administratives pour l'obtention du Certibiocide Désinfectants
- Questionnaire de positionnement en début de formation

Appréhender la réglementation concernant l'utilisation des produits biocides

- Identifier les produits biocides
- Respecter la réglementation liée à l'utilisation des au stockage des produits biocides
- Identifier les caractéristiques du certificat Certibiocide Désinfectants
- Utiliser les documents réglementaires

Trouver des pratiques qui limitent l'utilisation des désinfectants

- Définir l'hygiène
- Identifier les maladies communautaires et leurs symptômes
- Choisir le désinfectant approprié
- Définir les alternatives aux désinfectants
- Proposer un programme de désinfection raisonnée

Désinfection raisonnée (e-learning)

Etude du guide FARE Propreté / FEP / IRM : Maintien de l'hygiène et lutte contre la transmission manuportée de maladies communautaires

- Identifier les caractéristiques des maladies communautaires infectieuses transmissibles par contact manuporté
- Organiser la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention lorsque la contamination est avérée
- Organiser les prestations et appliquer les différents protocoles de nettoyage et de désinfection

Etudes de cas : Situation d'infection par une maladie contagieuse

- Promouvoir une gestion efficace des risques épidémiologiques et la protection de la santé publique
- Gérer des situations de risques épidémiologiques en mettant en œuvre des mesures d'hygiène appropriées
- Planifier et organiser des mesures organisationnelles en mettant l'accent sur la communication, la formation, le suivi des agents et la sensibilisation aux gestes barrières.
- Développer un partenariat durable avec les clients
- Construire un argumentaire convaincant à partir de l'analyse des besoins clients et des avantages du service proposé

Désinfection raisonnée (classe virtuelle)

Prévenir les maladies communautaires

- Prévenir et détecter les risques microbiologiques
- Identifier les maladies communautaire et la chaîne de transmission
- Promouvoir les règles d'hygiène et les gestes barrières

Lutter contre les maladies communautaires (échanges sur les études de cas)

- Définir une organisation pour la veille
- Adapter son organisation pour pallier aux maladies communautaires
- Adapter les stratégies d'intervention et les protocoles
 - Choisir les détergents et les désinfectants
 - Introduire la désinfection raisonnée dans la relation client

Adopter une posture de référent

- Définir le rôle du référent dans la relation client
- Mettre en œuvre le dispositif de veille sur les maladies communautaires
- Prévenir la contamination
- Adapter l'organisation du travail des équipes
- Définir une organisation pour la veille commerciale
- Informer les parties prenantes

Certibiocide – 2^{ème} partie (classe virtuelle)

Appliquer les mesures de prévention des risques pour la santé

- Analyser les situations d'exposition directe et indirecte
- Appliquer les mesures générales de prévention des risques chimiques
- Analyser la dangerosité des désinfectants
- Identifier les facteurs favorisant la pénétration dans l'organisme
- Identifier les catégories de personnes sensibles
- Appliquer les mesures en cas d'accident

Appliquer les mesures de prévention des risques pour l'environnement

- Identifier les risques de pollution liés aux produits biocides
- Prévenir les risques de pollution
- Appréhender les réglementations liées à la gestion des déchets
- Gérer les déchets

Evaluation certificative

- Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions

Compétences visées

Appliquer la réglementation en vigueur

Prendre les mesures de prévention liées à l'utilisation des désinfectants

Préconiser les solutions pour limiter l'utilisation des désinfectants

Informations complémentaires

Conditions d'accès	Formation proposée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Le délai minimum d'inscription à une formation est de 10 jours ouvrés avant le début de la formation
Intervenant	Formateur spécialisé en réglementation des produits biocides, hygiène et prévention des risques chimiques
Méthodes et moyens pédagogiques	La formation alterne apports théoriques, études de cas, travaux en sous-groupes, mises en pratique et en situation professionnelle. Accès à la plateforme numérique d'apprentissage Inhniway Un support pédagogique est remis à chaque participant pendant ou à l'issue de la formation.
Modalités d'évaluation	Les acquis des participants sont évalués au moyen d'un questionnaire d'évaluation des acquis (30 questions), conformément aux critères définis par le Ministère de la Transition Ecologique
Certificat	Une attestation de suivi de la formation est remise à chaque participant. Les participants ayant suivi les deux classes virtuelle Certibiocide (7h) et qui ont réussi l'évaluation des acquis (note supérieure à 20/30) se verront remettre le certificat Certibiocide Désinfectants, d'une durée de validité de 5 ans. En cas d'échec à l'évaluation, le participant devra suivre la formation « Certibiocide – Consolidation des connaissances », d'une durée de 2 heures, afin d'obtenir leur certificat. Les candidats absents à tout ou partie des classes virtuelles Certibiocide (1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie) ne peuvent se voir délivrer le certificat.
Equipement nécessaire	Pour le bon déroulement de la formation en classe virtuelle, chaque participant devra disposer d'un ordinateur connecté à internet incluant micro, webcam et écouteurs. La webcam devra être allumée pendant toute la durée de la formation.
Assistance technique	En cas de difficulté technique pour se connecter à la plateforme numérique d'apprentissage, une assistance technique et pédagogique est disponible par mail ou téléphone

Retrouvez nos indicateurs de résultats sur notre site internet www.inhni.com